



UNIVERSITÉ DE MANSOURA
FACULTÉ DE PÉDAGOGIE
SECTION DE FRANÇAIS

**L'argumentation dans le dialogue
théâtral à travers *Les Justes* de Camus**

DR. ABDELWAHAB ELSAADANI

Maître de conférence en Linguistique française

Faculté de Pédagogie

Université de Mansourah

Septembre 2007 (No. 65)

Introduction

Dans les pages qui suivent nous nous proposons de décrire le concept de l'argumentation comme une forme particulière d'interactions verbales dans le dialogue théâtral.

Notre travail sur l'argumentation n'implique pas d'étudier l'effort entrepris par un locuteur en vue de faire admettre ou justifier une certaine position, attitude, ou action, au contraire, d'analyser les différents moyens linguistiques dont le locuteur dispose pour orienter son discours, poser des relations entre arguments, bref, les différents modes de réalisations de l'acte d'argumentation.

Notre étude se fait dans le cadre de la Théorie de l'Argumentation dans la Langue (TAL) développée dans les travaux d'Anscombe et Ducrot, Jean-Michel Adam et Jacques Moeshler.⁽¹⁾

Corpus de l'étude:

Notre corpus est tiré de l'une des pièces de théâtre de Camus : *Les Justes*, éditions Gallimard 1950. *Mais pourquoi Les Justes ?* En effet, cette pièce est une polémique sur les thèmes de la justice, la fin et les moyens, la violence, etc. Son sujet est plus éthique que politique, puisqu'il s'agit de la lutte révolutionnaire menée effectivement au début du vingtième siècle, et au moyen d'attentats ciblés, par l'Organisation. Ce que nous tacherons de mettre en lumière, ce n'est pas la valeur littéraire de la pièce, mais c'est d'y analyser la structure argumentative sous un angle très particulier: celui de la théorie de l'argumentation dans la langue.

1- Nous nous référons essentiellement à ces travaux :

- Ducrot O., et Anscombe J.-C : *Argumentation dans la langue*, Liège, Mardaga, 1983.
- Moeshler J. : *Argumentation et conversation*, Paris, Hatier, 1985
- Adam J.-M. : « L'argumentation dans le dialogue » in *L'argumentation en dialogues, Langue Française* no112, Paris, Larousse, Décembre 1996 pp 31-49.

La théorie de l'argumentation dans la langue

La théorie de l'argumentation développée par Ducrot et Anscombe a eu pour immense mérite de mettre à jour des phénomènes argumentatifs de nature linguistiques. Elle s'est essentiellement consacrée à l'étude de trois questions ⁽¹⁾:

- I- Les règles des instructions argumentatives
- II- Le topos ou les topoï
- III- Les opérateurs et les connecteurs argumentatifs

I- Les règles des instructions argumentatives ayant pour but de caractériser le sens d'un énoncé. Un énoncé n'a pas, en soi, valeur de conclusion ou d'argument; il ne gagne ce statut que par rapport à un autre auquel il se trouve associé. Et la conclusion une fois établie, peut à son tour servir de prémisses à un nouveau développement argumentatif. Pour le montrer, prenons cet exemple cité par Ducrot ⁽²⁾: « *Il fait beau mais je suis fatigué* ». Cet exemple peut être schématisé de la façon suivante :

- a) *E1* mais *E2*
- b) *P1* mais *Q* ^(*)

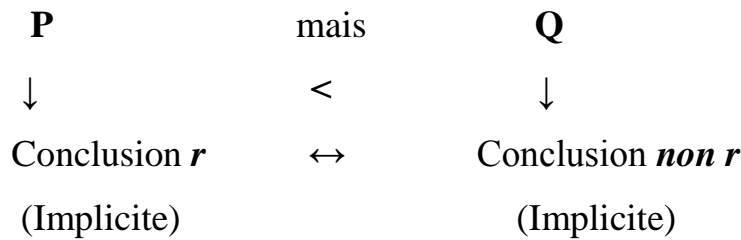
Le connecteur *mais* introduit deux conclusions contradictoires, l'une s'associe à la proposition *P*, l'autre à la proposition *Q* ; la proposition *P* constitue un argument (un donnée ou un prémisses) en faveur de la *sortie* cependant la proposition *Q* en faveur de la *non sortie*. D'autres termes, l'argument *p* nous oriente vers la conclusion *r* « *sortons* » cependant l'argument *q* nous oriente

1 -Moeshler, J. : *Argumentation et conversation*, Paris, Hatier,1985,pp 17-18.

2-Ducrot,O. : *Dire et ne pas dire*, Paris, Herman, Nouveau tirage 1998,p.129

(*) En conformité aux conventions d'Anscombe et Ducrot, je noterai l'énoncé par *E*, la valeur d'arguments par les variables *p* et *q*, la valeur de conclusion par la variable *r*. *P* et *q* et *r* désignent des contenus sémantiques associés à des énoncés, à des implicites, ou à des éléments du contexte. La formule « *p* → *r* » signifie donc « *p* est un argument pour la conclusion »

vers la conclusion **non r** « *ne sortons pas* ». Le fonctionnement du « **p** mais **q** » argumentatif peut être synthétisé de la façon suivante ⁽¹⁾



où < = « être un argument moins fort »

→ = « être un argument en faveur de »

↔ = « être contradictoire avec ».

Or, qu'est-ce qu'argumenter c'est « *présenter un énoncé E1 (ou un ensemble d'énoncés) comme destiné à faire admettre un autre (ou un ensemble d'autres)* » ⁽²⁾ à un interlocuteur. Le verbe **présenter** a ici une grande importance : l'énonciateur qui argumente ne dit pas **E1** pour que le destinataire pense **E2**, mais il présente énoncé **I** comme donné en vue d'amener son interlocuteur à conclure **2**.

La conception de l'argumentation comme une forme particulière d'interactions verbales est donc « *l'opération linguistique par laquelle un énonciateur avance un énoncé argument dont la structure linguistique oriente le destinataire vers certains enchaînements* ». Rendre compte de la signification d'un énoncé, particulièrement s'il comporte un connecteur argumentatif comme, **mais**, **même**, ou **puisque** consiste à « *décrire la phrase comme donnant à celui qui interprète l'énoncé l'instruction de chercher, étant donné la situation de discours, la conclusion visée par le locuteur* » ⁽³⁾

En outre, l'argumentation s'intéresse aux modes de raisonnement impliquant un effet sur l'auditoire et aux moyens linguistiques dont dispose le

1 - Maingueneau, D. : *Pragmatique pour le discours littéraire*, Paris, Dunod, 1997, p.58.

2 - Ducrot O., et Anscombe J.-C : *Argumentation dans la langue*, Op.Cit p.8

3 -Ducrot, O., et alli, : *Les mots du discours*, Paris, 1980, P.13.

sujet parlant pour orienter son discours, chercher à atteindre certains objectifs argumentatifs. « *Argumenter c'est chercher par le discours à amener un auditeur ou à un auditoire donné à une certaine action.* »⁽¹⁾
La connaissance de l'auditoire est donc une condition préalable de toute argumentation efficace : « *comme l'argumentation vise à obtenir l'adhésion de ceux auxquels elle s'adresse, elle est toute entière relative à l'auditoire qu'elle cherche à influencer.* »⁽²⁾

II- Le topos ou les topoi

Dans la TAL, la langue se définit comme «*un instrument à fort degré dénotatif/informationnel dans ce sens que la langue décrit des faits et signale l'existence de relations argumentatives entre eux. Ces relations sont dénotés par des connecteurs du types : donc ; car ; etc.* »⁽³⁾ Ces relations argumentatifs peuvent avoir deux types : une relation logique et une relation argumentative. Pour distinguer l'un de l'autre expliquons les deux exemples ci-dessous :

(1) a- *Tous les hommes sont mortels.*

b- *Camus est un homme.*

c- *Donc Camus est mortel.*

(2) *Cette villa est bon marché.*

Il faut donc l'acheter.

Les deux exemples comportent la même marque linguistique « **donc** » pour exprimer l'argumentation. Cependant cette marque ne peut pas donner le même type de conclusion. En (1), il est obligatoire pour des raisons logiques de

1- Grise, J.-B, « L'argumentation: explication ou séduction », in *Linguistique et sémiologie : l'argumentation*, Presses Universitaires de Lyon, 1980, P.30

2- Perelman C. et Olbracht- Tyteca L., *Traité de l'argumentation*, Bruxelles, éd. De l'Université Libre de Bruxelles, 1988, P.24.

3 -Miñones, L.: "Enchaînements argumentatifs et type d'énonciation", in *Thélème.Revista Complutense de Estudios Franceses*, 2004,19,P.82

conclure que *Camus mortel*. La relation entre la raison et la conclusion est donc une relation logique parce qu'elle est « *soumise à des conditions de vérité, étant données les valeurs de vérité assignées aux propositions qu'elle articule.* »⁽¹⁾ Cette formulation du raisonnement qui reçoit le nom du « **sylogisme** »^(*), est hors de notre étude linguistique parce qu'elle s'attache directement à la logique. En (2) par contre une seule connaissance du sens du premier segment permet de conclure à *il faut donc l'acheter* ou à d'autres conclusions. Cette conclusion n'est pas prouvée mais argumentée. L'accès à ce type de conclusion est pour Ducrot et Anscombe « *un topos, ou lieu commun argumentatif, fonctionnant comme une règle générale rendant possible une argumentation particulière [...] une règle qui détermine par un contenu à fonction d'argument dans le but de sélectionner telle conclusion qui lui sera associé.* »⁽²⁾ En (1), après avoir donné les prémisses (a) et (b), on est obligé de tirer (c) . Par contre en (2), il ne viendrait à l'idée de personne de considérer qu'une fois énoncé *cette ville est bon marché*, il faille obligatoirement tirer la conclusion *il faut l'acheter*. C'est ainsi que si l'acte d'argumentation consiste à imposer à l'interlocuteur de tirer tel type de conclusion, il s'appuie sur des principes généraux rendant possible l'argumentation. Ces principes ou normes sont simplement les topoï qui ont trois propriétés fondamentales : « *ils sont universels (une communauté linguistique est censée les partager) ; ils sont généraux (valable pour une multiplicité de situations analogues) ; et graduels (ils mettent en relation deux échelles)* ».⁽³⁾ En appliquant ça sur (2), on remarque que l'argumentation particulière est

1 -Moeschler ,J.: *Argumentation et conversation*, Op.Cit,P.47.

*Le syllogisme est une « opération par laquelle, du rapport de deux termes avec un même troisième appelé moyen terme, on conclut à leurs rapports mutuels. Prémisses (majeure et mineure) et conclusion d'un syllogisme (ex : Tous les hommes sont mortels [majeure], or je suis homme [mineure], donc je suis mortel [conclusion].) *Le Petit Robert, Dictionnaire de la langue française I*, Paris, Le Robert, 1986, p.1903

2- Moeschler ,J : *Théorie pragmatique et pragmatique conversationnelle*, Paris,Armand Collin, 1996, P.38.

3 - Miñones ,L, Op.Cit, p.,83

nécessairement justifié par un topos, lieu commun, de nature générale reliant *bon marché* (prémisse) et *achat* (conclusion) .Cependant cette relation, bien que générale, n'est pas de nature logique comme en(2).

Il est opportun de signaler que le nombre d'arguments n'est pas limité à un seul comme en (2) mais ils peuvent être nombreux comme dans (3) et (4) :

(3) *La villa est bon marché.*

Il faut donc l'acheter.

D'ailleurs, elle donne sur le Nil.

(4) *Cette villa est bon marché*

et même elle a une piscine,

il faut donc l'acheter.

D'ailleurs, elle donne sur le Nil.

On peut représenter les structures argumentatives de ces derniers exemples par la façon suivante (où A = argument et C = conclusion) :

(3') *A1, donc C, d'ailleurs A2.*

(4') *A1, même A2, donc C, D'ailleurs A3.*

Ce qui nous intéresse à cette étude c'est l'analyse de la relation argumentative entre les énoncés constituant l'acte de l'argumentation. Cette relation peut être caractérisée par les traits suivants :

- a) Il y a une relation argumentative entre deux énoncés, A et C, lorsque A est présenté comme argument et C comme une conclusion explicite, comme le montrent les exemples (2), (3) et (4).
- b) La conclusion peut être de nature implicite ; comme le montre l'exemple de Ducrot déjà traité « *Il fait beau mais je suis fatigué* » : l'argument *P* correspond à la conclusion *sortie* et l'argument *Q* correspond à *non sortie*.

On est donc devant « *deux implications contextuelles contradictoires, le mécanisme inférentiel en supprimera une. La seule inférence pertinente est la deuxième* »⁽¹⁾

- c) L'argument, en tant qu'énonciation, « *n'est qu'acte locutoire soumis à une norme de compatibilité avec une sorte de conclusion* »⁽²⁾ Une telle formulation qui concrétise l'acte d'argumentation nécessite l'introduction à la fois des actants et de considérer la relation argumentative comme une trace d'une activité conventionnelle. Ce caractère conventionnel de l'acte d'argumentation peut être associé à deux types de marques argumentatives, que nous allons étudier en détail dans notre corpus, ce sont : les opérateurs argumentatifs et les connecteurs argumentatifs.

III- Opérateurs et connecteurs argumentatifs

Les opérateurs argumentatifs et les connecteurs argumentatifs (comme *presque, mais, puisque, même, d'ailleurs, etc.*) ont pour propriété d'une part de donner lieu à tel acte d'argumentation et d'autre part de réaliser des actes d'argumentation, c'est-à-dire des actes obligeant l'interlocuteur à interpréter les énoncés comme autant d'arguments pour certaines conclusions (généralement implicites) visées par le locuteur, car ils relient les entités sémantiques à l'intérieure de l'acte. Traitons-les dans notre corpus.

a) Les opérateurs argumentatifs

Selon Ducrot⁽³⁾, *l'opérateur argumentatif est un morphème qui, appliqué à un contenu, transforme les potentialités argumentatives de ce contenu. En d'autres termes, les actes d'argumentation réalisables à l'aide d'un énoncé contenant un opérateur argumentatif (comme **bien, presque, ne...que, peu, etc.**)*

1 - Moeschler, J : *Théorie pragmatique et pragmatique conversationnelle*, Op.Cit, P.45.

2 - Berrendonner, A: *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris,Minuit,1981, P.234.

3 -Ducrot O., « Notes sur l'argumentation et l'acte d'argumenter », *Cahiers de linguistiques française* 4, Larousse, Paris, 1982, pp.143-163.

sont plus limités que les actes d'argumentation réalisables à l'aide d'un énoncé ne contenant pas un tel opérateur. Un opérateur donne en effet des instructions sur l'orientation argumentative de l'énoncé et c'est en fonction de ces indications que l'énoncé voit ses possibilités argumentatives limitées. La distinction entre les deux cas d'un énoncé ; avec ou sans opérateur argumentatif, peut être illustrée par les deux exemples de Moeschler ⁽¹⁾ :

(i) *Il est huit heures. Presse-toi.*

(ii) *Il est presque huit heures. Presse-toi.*

En (ii) grâce au connecteur *presque*, l'énoncé est orienté vers le « **tard** » et non vers le « **tôt** », ainsi l'enchaînement avec *dépêche-toi* étant plus acceptable qu'avec *ne te presse pas*. En d'autres termes, en énonçant *il est presque heures*, le locuteur réalise deux actes d'orientation argumentative : il oriente *il est presque huit heures* vers le tard et *dépêche-toi* comme une conclusion vers la *précipitation*. Examinons ces exemples tirés de notre corpus.

- *Annenkov : Si nous avons un peu de chance, le grand-duc sera abattu.*⁽²⁾

La signification de cet énoncé dépend des informations contextuelles. Bien que l'emploi de l'opérateur *un peu* dans *un peu de chance* désigne la possibilité de l'échec de l'attentat, il fournisse souvent le même effort de sens de la chance. Ducrot est pour cette interprétation en distinguant entre *peu* et *un peu* en montrant que « *ces deux expressions relèvent de catégories sémantiques différentes : peu appartient à la catégorie de la limitation, de même que les différents types de négation ; un peu, en revanche, appartient à la catégorie de la position, au même titre que l'affirmation et les différents renforcements de l'affirmation.* »⁽³⁾

1- Moeschler, J.: *Argumentation et conversation*, Op.Cit, P.62

2 - *Les Justes*, P.30

3 - Ducrot, O. : *Dire et ne pas dire*, Op.Cit, P.,200.

Du même, l'emploi de l'opérateur *ne que* donne des instructions sur l'orientation argumentative de l'énoncé comme dans cette réplique de Voinov :

« *Quand j'ai appris sa condamnation, je n'ai eu qu'une idée : prendre sa place puisque je n'avais pu être à ses côtés.*⁽¹⁾ »

Après l'échec du premier attentat, Voinov s'avoue « *désespéré* » et renonce à l'action directe car il a « *peur* » et qu'il a « *honte d'avoir peur* ». ⁽²⁾ Après le succès de la deuxième fois de l'attentat et la condamnation de Kaliayev, Voinov a repris courage et n'a eu qu'une idée : prendre la place de Kaliayev à l'Organisation. L'emploi de l'opérateur *ne ...que* indique qu'il a encore l'occasion pour prouver la reprise de son courage.

b) les connecteurs argumentatifs

Le terme *connecteur* s'est inséré dans le cadre de la linguistique pragmatique « *pour désigner les unités qui jouent un rôle dans l'établissement de relations sémantiques entre les énoncés. Ces unités peuvent être des conjonctions de coordinations(mais, donc,...), mais aussi des adverbes d'ailleurs, encore, en effet,...), ou des conjonctions de subordination (puisque, parce que,...).[...] Un connecteur permet au locuteur d'établir une relation logique et /ou argumentative entre deux propositions.* » ⁽³⁾

De cette définition, on constate que les connecteurs possèdent une double fonction : ils lient deux unités sémantiques et ils confèrent un rôle argumentatif aux unités qu'ils mettent en relation. Ils déclenchent un retraitement d'un contenu propositionnel soit comme un argument, soit comme une conclusion, soit comme un argument chargé d'étayer ou de renforcer une inférence ou encore comme un contre argument. On range dans cette catégorie aussi bien les

1- *Les Justes*, P.135

2 - *Les Justes*, P.75

3 -Marie-Noëlle Gary Prieur :, *Les termes clés de la linguistique*, Paris, Seuil,1999,P.17.

argumentatifs et concessifs (*mais, pourtant, cependant, certes, toutefois, quand même ...*) que les explicatifs et les justificatifs (*car, parce que, puisque, si – c'est que...*), le *si* des hypothétiques réelles et fictionnelles, le *quand* des hypothétiques réelles et les simples marqueurs d'un argument (*même, d'ailleurs, de plus, non seulement...*). En simplifiant, on retiendra quatre catégories des connecteurs ⁽¹⁾:

1. Connecteurs argumentatifs marqueurs de l'argument : *parce que, puisque, car, en effet, comme, même, d'ailleurs, etc.*

Avec une valeur de justification et d'explication:

Citons à titre d'exemple :

-Kaliayev : *Je suis entré dans la révolution **parce que** j'aime la vie.* ⁽²⁾

-Dora : *Yanek accepte de tuer le grand-duc **puisque** sa mort peut avancer les temps où les enfants russes ne mourront plus de faim.* ⁽³⁾

-Dora : ***Car** il va mourir, soyez contents!* ⁽⁴⁾

-Stepan : *Des enfants! Vous n'avez que ce mot à la bouche. Ne comprenez-vous donc rien? **Parce que** yanek n'a pas tué ces deux –là, des milliers d'enfants russes mourront de faim pendant des années encore.* ⁽⁵⁾

Dora : *Même dans la destruction, il y a un ordre, il y a des limites.* ⁽⁶⁾

Kaliayev : *Aidez-moi....**Je** voulais me tuer **.Je** suis revenu **parce que** je pensais que je vous devais des comptes, **que** vous étiez mes seuls juges, **que** vous me diriez si j'avais tort ou raison, **que** vous ne pouviez pas me tromper. **Mais***

1- Adam J-M, *La linguistique textuelle*, Paris, Armand Colin, 2005 P. 124.

2 - *Les Justes*, P.33

3 - *Les Justes*, P.62

4 - *Les Justes*, P.134

5 - *Les Justes*, P.62

6 -*Les Justes*, P.62

vous ne dites rien.⁽¹⁾

Dans l'énonciation ci-dessus, nous avons un acte d'argumentation dans lequel Kaliayev donne des raisons (c'est-à-dire argumenter) pour son retour sans exécuter sa mission (tuer le grand-duc). En d'autres termes, « *parce que je pensais que je vous devais des comptes, que vous étiez mes seuls juges, que vous me diriez si j'avais tort ou raison, que vous ne pouviez pas me tromper* », sont des arguments pour la conclusion « *Mais vous ne dites rien* ». C'est un acte d'orientation argumentative dans le quel, le locuteur oriente « *Je suis revenu* » vers l'évaluation de sa situation et « *Mais vous ne dites rien* » vers le désintéressement des illocutaires.

Avec une valeur d'opérateur de construction de monde :

Annenkov: *Si nous avons un peu de chance, le grand-duc sera abattu.*⁽²⁾

Kaliayev: *tuer des enfants est contraire à l'honneur. Et, si un jour, moi vivant, la révolution devait se séparer de l'honneur, je m'en détournait.*⁽³⁾

Annenkov : *Chacun sert la justice comme il peut. Il faut accepter que nous soyons différents. Il faut nous aimer, si nous le pouvons.*⁽⁴⁾

2. Connecteurs argumentatifs marqueurs de la conclusion: *donc, alors, par conséquent, décidément, finalement, etc.*

Kaliayev: *[...] je sais maintenant que je voudrais périr sur place, à coté du grand-duc. Perdre mon sang jusqu'à la dernière goutte, ou bien brûler d'un seul coup, dans la flamme de l'explosion, et ne rien laisser derrière moi. Comprends-tu pourquoi j'ai demandé à lancer la bombe? Mourir pour l'idée, c'est la seule façon d'être à la hauteur de l'idée. C'est la justification.*

Dora: *moi aussi, je désire cette mort-là.*

Kaliayev: *[...] ils ont fait de nous des assassins. Mais je pense en même temps que je vais mourir, et alors mon cœur s'apaise. Je souris, vois-tu, et je me rendors comme un enfant.*⁽⁵⁾

1 - *Les Justes*, pp.56-57.

2 - *Les Justes*, p.30

3- *Les Justes*, p.65

4 - *Les Justes*, p.33

5 - *Les Justes*, p.38

Les personnages pensent que l'assassinat est un moyen de lutte jugé nécessaire et que le sang qu'ils versent pour la cause est sans excuses « *Perdre mon sang jusqu'à la dernière goutte, ou bien brûler d'un seul coup, dans la flamme de l'explosion, et ne rien laisser derrière moi* » .C'est pourquoi, pour ne pas être considérés comme des assassins comme les autres, ils acceptent de mourir « *Mourir pour l'idée, c'est la seule façon d'être à la hauteur de l'idée* » que ce soit au cours d'un attentat suicide ou pendus après jugement. Leur mort, choisie, est devenue leur seule justification, non pas au regard de dieu, ni au regard des autres, mais à leurs propres yeux. Le soulagement se réalise et se concrétise dans cette conclusion « *et alors mon cœur s'apaise* » .La mort, pour lui, est la preuve de son innocence « *J'ai choisie de mourir pour que le meurtre ne triomphe pas. J'ai ai choisi d'être innocent* ».⁽¹⁾

Voinov: *Lorsque j'étais étudiant, mes camarades se moquaient de moi parce que je ne savais pas dissimuler. Je disais ce que je pensais. Finalement, on m'a renvoyé de l'université.*⁽²⁾

Dora: *[...] Nous ne sommes pas de ce monde. Ah! Pitié pour les justes!*

Kaliayev: *Oui, c'est notre part, l'amour est impossible. Mais je tuerai le grand-duc, et il y alors, une paix pour toi que pour moi.*⁽³⁾

Dora: *C'est tuer pour rien, parfois, que de ne pas tuer assez.*

Annekov: *Stepan, personne ici n'est de ton avis. La décision est prise donc.*⁽⁴⁾

3. Connecteurs contre- argumentatifs marqueurs d'un argument fort: *mais, pourtant, néanmoins, cependant; quand même, etc.*

Analysons la fonction argumentative du connecteur ***mais*** et ***pourtant*** dans ces énoncés :

Dora: *Yaneck accepte de tuer le grand –duc puisque sa mort peut avancer le temps où les enfants russes ne mourront plus de faim. Cela déjà*

1 - *Les Justes*, p.67

2 - *Les Justes*, p.23

3 - *Les Justes*, p.88

4 - *Les justes*, pp.66-67

n'est pas facile. Mais la mort des neveux du grand- duc n'empêchera aucun enfant de mourir de faim. Même dans la destruction, il y a un ordre, il y a des limites. ⁽¹⁾

Le connecteur **Mais** désigne que l'argument «*la mort des neveux du grand- duc n'empêchera aucun enfant de mourir de faim*» est "anti-orienté"* avec les deux premiers arguments. Cet argument anti-orienté introduit par **mais** invite l'interlocuteur à réfléchir sur la personnalité du vrai révolutionnaire et la justification du meurtre. Le dernier argument introduit par **même** est "coorienté"* avec celui de **mais** et le renforce. Cet argument coorienté désigne le respect de l'éthique même au cas du meurtre.

Kaliayev: *Comment leur expliquer ? La révolution, bien sûr ! Mais la révolution pour la vie, pour donner une chance à la vie, tu comprends?*

Dora: *Oui, ... Et pourtant, nous allons donner la mort.* ⁽²⁾

Dans ce discours dialogal, la prémisses **r** «*comment leur expliquer la révolution* », qui désigne implicitement le respect des mœurs de la révolution, a deux arguments contradictoires : l'un **p** «*Mais la révolution pour la vie* » qui constitue implicitement un argument en faveur du refus de l'idée de tuer les enfants ; cependant l'autre **q** «*pourtant, nous allons donner la mort* » veut dire:donner la mort au grand-duc représentant la sanglante autocrate tsariste et à eux-mêmes soit au cours de l'attentat ou après le jugement.

4. Connecteurs contre-argumentatifs marqueurs d'un argument faible: certes, certainement, bien que, malgré, quoique, etc.

1 - *Les Justes*, P.62

*Le caractère coorienté ou anti orienté des arguments permet de distinguer le concept que Ducrot appelle "l'acte d'orientation argumentative". Selon ce concept, l'utilisation d'un connecteur argumentatif revient pour le locuteur à donner un ensemble d'instruction ou plutôt des indications sur la façon d'orienter un énoncé.(Ducrot O., Opérateurs argumentatifs in Cahiers de linguistique française 5,1983,pp.7-36.

2 - *Les Justes*, -P.36

Kaliayev: *Ce n'est pas vous que j'ai épargné, **mais** les enfants qui étaient avec vous.*

La grande-duchesse: *Je sais. Je ne les aime pas beaucoup. Ce sont les neveux du grand-duc. N'étaient-ils pas coupables comme leur oncle?*

Kaliayev: *Non.*

La grande-duchesse: *Les connais-tu? Ma nièce a un mauvais cœur. Elle refuse de porter elle-même ses aumônes aux pauvres. Elle a peur de les toucher. N'est-elle pas injuste? Elle est injuste. Lui du moins aimait les paysans. Il buvait avec eux. Et tu l'as tué. **Certainement**, tu es injuste aussi. ⁽¹⁾*

Dans cette situation, la grande duchesse veut prouver à Kaliayev que les critères du bien et du mal diffèrent d'après l'action. Elle apporte, sur les neveux odieux du grand-duc "*Ma nièce a un mauvais cœur. Elle refuse de porter elle-même ses aumônes aux pauvres. Elle a peur de les toucher. N'est-elle pas injuste? Elle est injuste.*" et sur l'être humain qu'était le défunt grand-duc "*Lui du moins aimait les paysans*" des précisions qui achèvent d'affaiblir les arguments des révolutionnaires. L'emploi du connecteur **Certainement** dans la conclusion **tu es injuste** montre que les critères selon lesquels on juge des bons ou des mauvais sont plus nuancés.

De la période à la séquence argumentative prototypique

Après avoir étudié le rôle des opérateurs et des connecteurs argumentatifs au liage des unités sémantiques dans une simple période argumentative, on passe à une séquence argumentative lorsque l'on s'approche d'un mode de composition ainsi décrit par O.Ducrot:

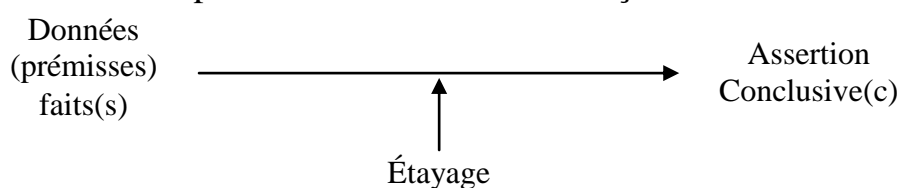
"Un grand nombre de textes littéraires, surtout au XVII^e et XVIII^e siècles, se présentent comme des raisonnements. Leur objet est soit de démontrer, soit

1 -Les Justes, P.119

de réfuter une thèse. Pour ce faire, ils partent de prémisses, pas toujours explicites d'ailleurs, censées incontestables, et ils essaient de montrer qu'on ne saurait admettre ces prémisses sans admettre aussi telle ou telle conclusion la conclusion étant soit la thèse à démontrer, soit la négation la négation de la thèse leurs adversaires. Et, pour passer des prémisses aux conclusions, ils utilisent diverses démarches argumentatives dont ils pensent qu'aucun homme sensé ne peut refuser de les accomplir"⁽¹⁾.

Cette définition a le mérite de mettre en évidence deux mouvements: démontrer – justifier une thèse et réfuter une thèse ou certains arguments d'une thèse adverse. Dans les deux cas, le mouvement est le même puisque l'on part des prémisses (donnée, faits) qu'on ne saurait admettre sans admettre aussi telle ou telle conclusion assertion. Entre les deux, le passage est assuré par des "démarches argumentatives" qui prennent l'allure d'enchaînements d'arguments preuves.

Ce mouvement peut être schématisé de la façon ci-dessous⁽²⁾.



Ce schéma de base, qui n'exclut pas le fait que des restrictions puissent venir bloquer le mouvement conclusif attendu, doit être complété à la lumière du principe dialogique inventé par Jacques Mœschler:

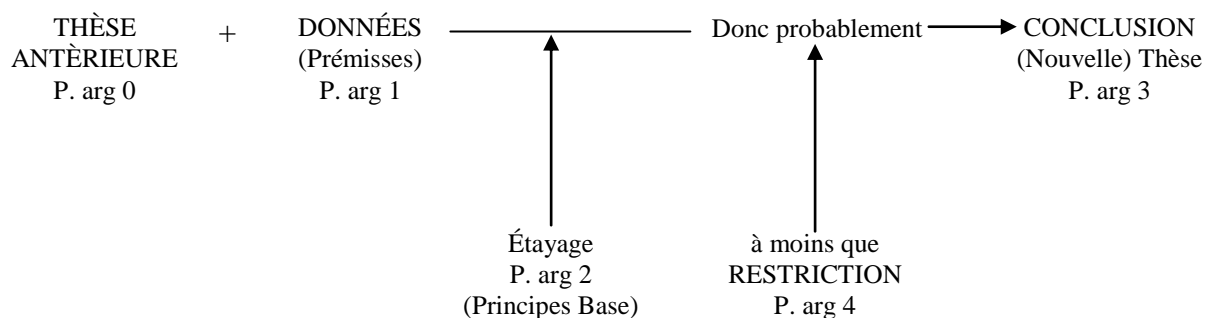
"Un discours argumentatif [...] se place toujours par rapport à un contre - discours effectif ou virtuel. [...] Défendre une thèse ou une conclusion revient toujours à la défendre contre d'autres thèse ou conclusions, de même qu'entrer dans une polémique n'implique que pas seulement un accord [...], mais surtout la possession de contre arguments. Cette propriété qu'a l'argumentation d'être soumise à la réfutation me semble être une de caractéristiques fondamentales et

1- Ducrot D., *Les Échelles argumentatives*, Paris, Minuit, 1980; P. 81.

2- Jean-Michel Adam, *La linguistique textuelle*, Paris Armand Collin, 2005, p. 158.

la distingue nettement de la démonstration ou de la déduction qui, à l'intérieur d'un système donnée, se présentent comme irréfutables"⁽¹⁾.

Profitant du schéma de base de Ducrot et du principe dialogique de Mœschler, Adam a proposé de donner à la séquence argumentative prototypique complète une forme qui laisse une place à la contre argumentation⁽²⁾.



Ce schéma n'a pas un ordre linéaire obligatoire: la (nouvelle) thèse (p. arg 3) peut être formulée d'entrée et reprise ou non par une conclusion qui la redouble en fin de séquence, la thèse antérieure (p. arg 0) et l'étayage (p. arg 2) peuvent être sous-entendus. Ce schéma comporte, en fait, deux niveaux:

- Justificatif (p. arg 1 + p. arg 2 + p. arg 3): à ce niveau la prise en compte de l'interlocuteur est faible. La stratégie argumentative est dominé par les connaissances rapportées.
- Dialogique ou contre – argumentatif (p. arg 0 et p. arg 4): à ce niveau l'argumentation est négociée avec un contre argumenteur (auditoire) réel ou potentiel. La stratégie argumentative vise une transformation des connaissances.

Pour l'interpréter, considérons ce dialogue tiré de notre corpus⁽³⁾:

1- Jacques Mœschler, *Argumentation et conversation*, Op. cit., p. 47.

2- *La linguistique textuelle*, Op. cit., p. 159.

3- *Les Justes*, pp. 62 – 67.

Stepan [S1]: *Des enfants! Vous n'avez que ce mot à la bouche. [...] Parce que Yanck n'a pas tué ces deux-là, des milliers d'enfants russes mourront de faim pendant des années encore.*

Dora [D1]: *Yanck accepte de tuer le grand-duc puisque sa mort peut avancer le temps où les enfants russes ne mourront plus de faim. Mais la mort des neveux du grand-duc n'empêchera aucun enfant de mourir de faim. Même dans la destruction, il y a un ordre, il y a des limites.*

Stepan [S2]: *Il n'y a pas de limites. La vérité est que vous ne croyez pas à la révolution. [...]*

Kaliayev [K1]: *[...] j'ai accepté de tuer pour renverser le despotisme. Mais derrière ce que tu dis, je vois s'annoncer un despotisme qui, s'il s'installe jamais, fera de moi un assassin alors que j'essaie d'être un justicier.*

Stepan [S3]: *Qu'importe que tu ne sois pas un justicier, si justice est faite, même par des assassins. Toi et moi, ne sommes rien.*

Kaliayev [K2]: *Nous sommes quelque chose et tu le sais bien puisque c'est au nom de ton orgueil que tu parles encore aujourd'hui.*

Stepan [S4]: *mon orgueil ne regarde que moi. Mais l'orgueil des hommes, leur révolte, l'injustice où ils vivent, cela, c'est notre affaire à tous.*

[...]

Annenkov [A1]: *Yanek et Stepan, assez! L'organisation décide que le meurtre de ces enfants est inutile. Il faut reprendre la filature. Nous devons être prêts à recommencer dans deux jours.*

Dans cet extrait, on assiste à des changements de séquences dialogales ou plutôt "une bloc d'échanges reliés par un fort degré de cohérence sémantique ou pragmatique, c'est-à-dire traitant d'un même thème, ou centrés sur une même tâche"⁽¹⁾. On y trouve une désignation sous entendue de la thèse antérieure (l'attentat) contre le grand-duc "début de D1"), le thème central (celui d'une révolte sans ou avec des limites éthiques "S1, S2, D1 et K1") puis le thème personnel ("S3": la révolution triomphante par n'importe quel moyen; "K2": les

1- Kerbrat-Orecchioni, C.: *La conversation*, Paris, Seuil, 1996, p. 37.

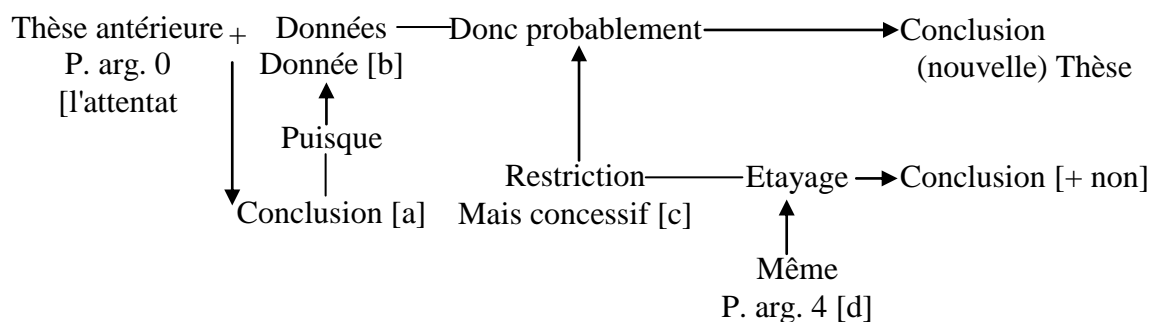
exigences éthiques se mettent au premier plan), enfin la séquence de clôture en "A1": le refus d'une révolte sans frein et sans limites éthiques.

Les interventions S1 et S2, D1 et K qui forment les échanges 1, 2, 3 et 4 sont plus développés et donc plus complexes par l'emploi des connecteurs **parce que, puisque, mais, même, si et pourtant**. Essayons de schématiser la séquence argumentative dans l'intervention "D1":

[D1]: [a] Yanek accepte de tuer le grand-duc, [b] puisque sa mort peut avancer le temps où les enfants russes ne mourront plus de faim. Cela n'est pas facile. [c] Mais la mort des neveux de grand. Duc n'empêchera aucun enfant de mourir de faim. [d] Même dans la destruction, il y a un ordre, il y a des limites.

Nous avons là un bon exemple de la séquence argumentative prototypique: les propositions [a et b], qui apportent la réponse à la question posée par (S1), nous orientent vers la conclusion + non [c]. Celle-ci est étayée par la proposition [d] introduite par le connecteur MEME.

Voici le schéma du modèle prototypique de la séquence ci-dessus:



Passons en revue les éléments du schéma-ci dessus:

- la thèse antérieure, P. argo. 0 [l'attentat]. Les préparatif de l'attentat à bombe contre le grand-duc Serge, quand il se rendra au théâtre.
- Les données

Conclusion [a]: Kaliayev accepte l'exécution de l'attentat; (donnée [b]) en vue d'abolir à jamais la faim et le meurtre et d'apporter la liberté à tout un peuple

maintenu dans les fers.

- Donc probablement

Restriction [c]: l'assassin de deux enfants avec le grand-duc ne retarde pas le jour où *"la révolution triomphera" et que probablement "l'organisation perdrait ses pouvoirs et son influence si elle tolérait, un moment, que les enfants fussent broyés par nos bombes"*⁽¹⁾.

- Etayage → conclusion (+ non)

La restriction ci-dessus est étayée par l'argument qui renforce la conclusion (+ non): le refus de tuer les enfants en vue d'affirmer les limites éthiques de la révolution.

- Conclusion (nouvelle thèse):

Même lors de l'exécution de l'attentat, il y a des limites éthiques, on n'accepte pas à faire triompher la révolution par n'importe quel moyen.

En résumé, on peut dire que tel énoncé, à l'intérieure de la séquence argumentative prototypique, n'a pas en soi, valeur de conclusion ou d'argument; il ne gagne ce statut que par rapport à un autre auquel il se trouve associé. Et la conclusion, une fois établie, peut à son tour servir de prémisse à un nouveau développement argumentatif.

1- *Les Justes*, p. 59.

Conclusion

Le présent article prétend simplement décrire les grands faits de structure argumentative dans le dialogue théâtral. Pour le réaliser, nous avons affronté une difficulté matérielle: il n'est pas possible de reproduire le corpus dans son intégralité. C'est pourquoi nous avons consenti dans notre analyse sur un échantillon concernant le thème de l'éthique et la révolution dans la pièce.

Dans cet article, nous avons traité de l'argumentation comme une forme particulière d'interactions verbales; une opération linguistique dans laquelle l'énonciation avance ses énoncés non pas pour persuader à l'autre ou change les systèmes de ses croyances mais en vue d'orienter le destinataire vers certains enchaînements. Nous avons mis l'accent sur les deux structures que représentent les énoncés dans le cadre de TAL: les périodes argumentatives élémentaires et les séquences argumentatives prototypiques. Nous avons tenté de présenter un modèle d'analyse permettant d'enchâsser les composants argumentatifs dans le tissu interactif qui leur donne sens.

Bibliographie

Corpus : Camus , *Les Justes*, Paris, Gallimard, 1950

Madeline Bouchez, *Les Justes, Résumé, Personnages, Thèmes*, Coll. profil, Paris , Hatier, 1974.

Adam J.-M. : « L'argumentation dans le dialogue » in *L'argumentation en dialogues, Langue Française* no112, Paris, Larousse, Décembre 1996.

Adam J.-M.: *La linguistique textuelle*, Paris, Armand Colin, 2005.

Berrendonner, A.: *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris, Minuit, 1981.

Ducrot D., *Les Échelles argumentatives*, Paris, Minuit, 1980.

Ducrot O., « Notes sur l'argumentation et l'acte d'argumenter », in *Cahiers de linguistiques française* 4, Larousse, Paris, 1982.

Ducrot O., et **Anscombe J.-C** : *Argumentation dans la langue*, Liège, Mardaga, 1983.

Ducrot O., "Opérateurs argumentatifs" in *Cahiers de linguistique française* 5, 1983.

Ducrot, O., et **alli**, : *Les mots du discours*, Paris, 1980.

Ducrot, O. : *Dire et ne pas dire*, Paris, Herman, Nouveau tirage 1998.

Grise, J.-B., « L'argumentation: explication ou séduction », in *Linguistique et sémiologie : l'argumentation*, Presses Universitaires de Lyon, 1980.

Kerbrat-Orecchioni, C.: *La conversation*, Paris, Seuil, 1996.

Maingueneau, D. : *Pragmatique pour le discours littéraire*, Paris, Dunod, 1997.

Marie-Noëlle Gary Prieur :, *Les termes clés de la linguistique*, Paris, Seuil,1999.

Moeschler ,J : *Théorie pragmatique et pragmatique conversationnelle*, Paris,Armand Collin, 1996.

Moeshler J. : *Argumentation et conversation*, Paris, Hatier, 1985

Perelman C. et Olbracht- Tyteca L., *Traité de l'argumentation*, Bruxelles, éd. De l'Université Libre de Bruxelles, 1988.

Dictionnaires consultés

Dictionnaire Hachette encyclopédique, Paris, Hachette, 2001.

Jean Dubois et alli, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, 1994.

Jacques Mæschler & Anne Reboul, *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Seuil, 1994.

Le Petit Robert, *Dictionnaire de la langue française 1*, Paris, Le Robert, 1986.

Oswald Ducrot & Tzvetan Todorov, *Dictionnaire Encyclopédique des sciences du langage*, Pais, Seuil, 1972.

Articles sur l'internet

Miñones, L.: “Enchaînements argumentatifs et type d'énonciation”, in *Thélème.Revista Complutense de Estudios Franceses*, 2004.